

■ **ARCHI-DT, J. Filippone Architecture et Direction de travaux**, à Montreux, CH-550-0047680-9 (FOSC du 12.10.2001, p. 7970). Transfert de patrimoine: selon contrat du 22 octobre 2007, le titulaire a transféré des actifs pour CHF 351'474.69 et des passifs envers les tiers pour CHF 44'900.20, à ARCHI-DT SA à Montreux (CH-550-1052211-0). Contre-prestation: 100 actions nominatives de CHF 1'000 de la société ARCHI-DT SA et créance de CHF 206'574.49; le titulaire a également transféré des actifs pour CHF 118'833.10, à ARCHI-DT Interior Design SA à Montreux (CH-550-1052210-5). Contre-prestation: 100 actions nominatives de CHF 1'000 de la société ARCHI-DT Interior Design SA et créance de CHF 18'833.10. La raison est radiée par suite de transfert de patrimoine.

Journal no 13026 du 05.11.2007
(04192526 / CH-550.0.047.680-9)